PERMANENCES
mardi - jeudi
et vendredi
de 10h à 12h
2ème étage
Site Denard
Christine ARSHAM
05 49 23 64 06

Fernando DOMINGO
sur rendez-vous

Tous les **agents** Territoriaux ont **droit** à l'**UNSA**

Fernando DOMINGO
Secrétaire

François MARTIN
Secrétaire Adjoint

Christine ARSHAM
Secrétaire Adjointe

Willy FABRE
Trésorier

Solène PEREDA
Trésorière Adjointe

Sandrine PERRON
Membre du Bureau

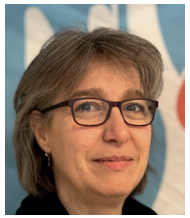

Christelle CHEVALIER
Membre du Bureau

Maria ALMEIDA
Membre du Bureau

Je veux adhérer, combien ça coûte....
Pour chaque cotisation le montant
du crédit d'impôt s'élève à* :
Catégorie C : 81 € = 53,50 €
Catégorie B : 95 € = 62,70 €
Catégorie A : 111 € = 73,25 €
** salarié n'ayant pas choisi la déduction de ses frais réels.*

Ville de Châtellerault - C.C.A.S. - C.A.G.C.
78 Bld Blossac 86100 Châtellerault
Tél 05 49 23 64 06 - 07 62 11 88 21
www.unsater86.com
Facebook : UNSA Territoriaux Châtellerault Infos
syndicat.unsa@ville-chatellerault.fr

Conception réalisation UNSA Châtellerault
Directeur publication : Fernando DOMINGO

UNSA Territoriaux 86
Syndicat Châtellerault

Unsa Info n°1

MARS 2024

Le mot du Secrétaire Général

Je suis heureux de vous présenter le travail de l'équipe de communication de l'Unsa Territoriaux de Châtellerault. J'espère que ce document répondra à vos attentes. Nos représentants restent à votre disposition pour vos éventuelles questions ou remarques et nous mettrons tout en œuvre pour vous répondre.
N'hésitez pas à nous rejoindre, ayez confiance en vos représentants…
Syndicalement vôtre !

Fernando DOMINGO

CONGRES UNSA 2024

Le Congrès départemental de l'UNSA des Territoriaux , s'est déroulé le vendredi 26 janvier. C'était l'occasion de se retrouver entre membres.

Fernando Domingo reste Secrétaire Général pour Châtellerault. Le tiers sortant a été réélut à l'unanimité : Christine Arsham toujours Secrétaire générale Adjointe et Sandrine Perron membre du bureau. Solène Péréda a été élut Trésorière adjointe et Maria Almeida intègre le bureau.

Le nombre d'adhérents est en progression constante dans le département.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Rencontrons-nous...
05 49 23 64 06 - 07 62 11 88 21

VOTRE REPRESENTATION / LES COMITES

F3SCT : C'est la **Formation Spécialisée en Santé, Securité et Conditions de Travail.**

Les travaux concernant la prévention sont en cours :
Forte chaleur, réactualisation du Document Unique d'Evaluation des risques Professionnels (DUERP) et vêtements de travail.
Une réunion extraordinaire, sera programmée avant juin afin d'être effectif dès les fortes chaleurs. Les syndicats travailleront en amont afin de définir les critères météorologiques permettant aux agents de travailler dans de bonnes conditions.
Le Bâtiment du CRD a été visité le 14 février pour ses problèmes de variations de températures.
Les crèches Coccinelle et les Loupiots, ont été visitées jeudi 7 mars pour travaux.

Aujourd'hui le F3SCT ne fonctionne pas comme il le devrait, un courrier est en préparation.

CST : c'est le **Comité Social Territorial**
Les points abordés soumis au vote le 21 mars :
→ la réorganisation des services :

- Direction de la Communication et du Marketting,
- Direction des Sécurités,
- Direction de la Stratégie Bas Carbone et résilience Territoriale,
- Direction de l'Aménagement du Territoire,
- Direction de la Transformation du Numérique.

Le poste de Secrétaire Général est supprimé et remplacé par un poste de DGA «Ressources». Le DGA «Développement Social et Citoyen» n'étant pas reconduit, le DGS assurera l'intérim jusqu'à recrutement.

→ le maintien de salaire : une réflexion est en cours avec le Centre de Gestion pour un nouvel appel d'offres sur le nouveau contrat d'assurance.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL, CA CONCERNE TOUT LE MONDE !
Prochain F3SCT le 6 juin 2024
Prochain CST le 16 mai 2024
Nous pouvons faire remonter vos questions
lors des instances, envoyez-les nous à notre adresse :
syndicat.unsa@ville-chatellerault.fr **avant le 30 avril**.

RH / AGENDA SOCIAL

L'agenda Social est une réunion préparatoire au CST sur les évolutions règlementaires et statutaires des agents. Nous sommes présents à chaque rendez-vous. Le prochain est le 2 mai.

La monétisation du Compte Epargne Temps
A partir de cette année, on peut monétiser son CET.
Du 16ème jour au 60ème jour épargné : l'option entre le congé et la monétisation est ouverte à l'agent.
Le paiement forfaitaire se fera par catégorie :
A : 150 € brut par jour, B : 100 € brut par jour, C : 83 € brut par jour.

La Prime pouvoir d'achat
L'octroi de la prime a été validé par le Conseil Municipal et le Conseil d'Agglomération. Elle sera versée avec la paye de mars.

Rémunération brut du 01/07/2022 au 31/07/2023	Montant	Nombre d'agents concernés Ville	Nombre d'agents concernés Grand Chatellerault	Nombre d'agents concernés CCAS
Inférieure ou égale à 23 700 €	800,00 €	173	57	25
supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700,00 €	90	30	8
supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600,00 €	92	38	21
supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500,00 €	74	47	15
supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400,00 €	25	78	27
supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350,00 €	24	110	39
supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300,00 €	35	120	75
		513 agents concernés	480 agents concernés	210 agents concernés

Les renouvellements de contrats : Il n'y aura plus de jury pour les agents qui seraient reconduits sur leur poste.

Le vendredi 10 mai est récupérable dans les 2 mois pour les services ouverts ce jour-là.

Les nouveaux recrutés : 2 journées sont prévues en avril et en novembre, pour découvrir notre patrimoine.

Le logiciel Lily vous facilite la vie
Au vu du contrat qui court jusqu'au 1er juin, des retours effectués par les agents, Mr Maître ne semble pas vouloir prolonger ce logiciel.